

# Perception sociale des élevages porcins par différents acteurs du territoire en Bretagne, Auvergne et Centre Val De Loire : comparaison avec d'autres filières

Marie-Laurence GRANNEC (1), Elodie DEZAT (1), Aurore FIANT (1), Hélène LE CHENADEC(1), Philippe BOUDES (2),  
Véronique VAN TILBEURGH (3), Elsa DELANOUE (3), Delphine NEUMEISTER (4), Sophie CHRISTOPHE (5)

(1) Chambre régionale d'agriculture de Bretagne, rue Maurice Le Lannou, 35042 Rennes cedex

(2) Agrocampus Ouest, centre de Rennes, UP Sciences Humaines et Territoires, 65 rue de st Brieuc, 35000 Rennes

(3) Université Rennes 2, CNRS-UMR 6590 ESO, Place du recteur Henri Le Moal, 35000 Rennes

(4) Institut de l'élevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12.

(5) Trame, Boulevard des Arcades, 87060 Limoges Cedex 2

marie-laurence.grannec@bretagne.chambagri.fr

## Perception sociale des élevages porcins par différents acteurs du territoire en Bretagne, Auvergne et Région Centre Val De Loire : comparaison avec d'autres filières

En 2014 et 2015, l'analyse de conflits liés à des projets porcins a souligné que la crainte de nuisances de la part des riverains est souvent à l'origine des oppositions, mais qu'elle ne suffit pas à expliquer l'évolution vers un conflit. Celle-ci dépend également du contexte social ou environnemental, et de la façon dont l'éleveur anticipe la perception et l'impact de son élevage. Cette première étude, menée uniquement en Bretagne, s'inscrivait dans une région caractérisée par une densité porcine élevée, par un rôle économique majeur de la filière porcine, mais aussi par l'image d'impacts environnementaux importants. Dans une volonté de comparaison et d'approfondissement, une nouvelle étude a été conduite, dans le cadre du projet CASDAR ACCEPT (2014-2017), dans trois régions contrastées en termes de densité et de rôle des élevages (Bretagne, Auvergne, Centre Val de Loire), et pour trois filières (porcine, avicole, bovine). L'analyse de 16 projets, au travers des points de vue de 73 acteurs locaux, favorables ou défavorables aux projets, a permis de caractériser les spécificités de la perception sociale des projets porcins, au regard des autres espèces et selon le type de territoire. Elle souligne notamment que la production porcine génère plus de tensions car elle est davantage perçue comme porteuse de risques et d'incertitudes. Néanmoins, la capacité de l'éleveur à prendre en compte et à gérer les craintes et interrogations des tiers permet de surmonter les tensions, y compris dans des contextes peu favorables.

## Social perception of pig farm extensions: differing opinions of various actors of the territory in Brittany, Auvergne and Centre Val de Loire. Comparison with other species

In 2014 and 2015, a case study of conflicts related to porcine projects in Brittany demonstrated that the neighbours' fear of annoyance often explains the origin of the oppositions but this is not enough to explain the evolution towards a conflict. It also depends on the social or environmental context and on the way the breeder anticipates the perception and impact of his farm. But this study was carried out in an area, Brittany, characterized by high porcine density, by the major economic role of the porcine sector but also by the image of important environmental impacts. To complete and further these results, within the research project ACCEPT funded by the CASDAR, a new study has been conducted in three regions contrasted in terms of the density and role of livestock farming (Brittany, Auvergne and Centre Val de Loire) and within three productions (pigs, poultry and cows). Considering the opinion of 73 various actors of territories, favorable or unfavorable to 16 projects, it characterizes the specificities of the social perception of porcine projects, with regard to the other species and according to the type of territory. It underlines that porcine production generates more tensions because, more than the other sectors, it is considered to be synonymous with risks and uncertainties. Nevertheless, the capacity of the breeder to take fears and questions into account allows difficulties to be overcome, even when the context is unfavorable.

## INTRODUCTION

Les éleveurs sont, depuis plusieurs décennies, confrontés à d'importantes interpellations sociales qui témoignent d'une multiplication d'intérêts contradictoires. Ceux-ci sont liés notamment à la rurbanisation et aux évolutions socio démographiques du monde rural (Mathieu, 1998) qui font écho à l'apparition de la notion de conflits d'usage et de voisinage au début des années 2000 (Torre *et al.*, 2006). Elles reposent aussi sur l'évolution des exploitations agricoles : leur concentration structurelle et géographique et le développement de systèmes dits « hors sol ». A l'échelle nationale française, Delanoue et Roguet (2015) classent les débats sur l'élevage en cinq registres (l'impact sur l'environnement, le bien-être animal, le risque sanitaire, le système de production, la consommation de viande) dont la hiérarchie varie selon les filières. Par exemple, la question des émissions de gaz à effet de serre concerne surtout la filière bovine, celle des nuisances et de la qualité de l'eau s'adresse plus à l'élevage porcin. Ce dernier est aussi, comme l'élevage avicole, au cœur de débats sur le bien-être animal et le modèle d'élevage.

Au niveau local, ces controverses ont surtout été étudiées dans le cas des élevages porcins. Différents auteurs ont souligné que les conflits lors de projets proviennent principalement de la crainte ou de l'existence de nuisances, surtout olfactives (Nicourt *et al.*, 2000 ; Berdagué et Bonneau, 2008). Mais, plus récemment, Grannec *et al.* (2015) ont souligné, via l'analyse croisée du regard d'acteurs favorables ou défavorables aux projets, que, si la crainte de nuisances et la défense d'intérêts personnels sont souvent à l'origine de l'opposition, elles ne suffisent pas à expliquer l'évolution vers un conflit. Celle-ci s'explique moins par la nature ou la taille du projet que par le contexte sociogéographique ou environnemental, la qualité des relations locales et l'anticipation de l'éleveur. L'absence de questionnement de ce dernier sur la perception locale de son projet et l'absence de dialogue avec ses voisins peuvent conduire à une incompréhension des motivations, arguments et stratégies mutuelles. C'est pourquoi ces conflits locaux doivent aussi être envisagés comme des controverses sociotechniques issues de l'évolution récente des rapports entre science et société : les « profanes », auparavant disqualifiés par les « experts », s'appuient désormais sur la notion de démocratie participative et sur l'instauration d'espaces délibératifs pour faire entendre leur voix (Callon *et al.*, 2001).

Menée uniquement en Bretagne, l'étude de Grannec *et al.* (2015) s'inscrit dans un territoire profondément marqué par l'élevage, notamment porcin, et ses impacts économiques, sociaux et environnementaux. Pour poursuivre et de compléter l'analyse du rôle des mécanismes locaux dans le déroulement de projets d'élevages, une nouvelle étude a été réalisée, dans le cadre du projet de recherche ACCEPT, financé par le CASDAR (2014-2017), en étendant le champ d'investigations à de nouveaux cas concrets de projets d'élevages, dans d'autres filières et d'autres territoires. Elle permet de préciser les spécificités de la perception sociale locale de la production porcine, et des projets d'élevages liés, au regard notamment des autres filières et de la diversité des contextes territoriaux.

## 1. MATERIEL ET METHODES

L'étude a été conduite au sein de trois filières d'élevage (avicole, bovine, porcine) et dans trois régions contrastées en termes de contextes physiques environnementaux, culturels et

agricoles : l'Auvergne (zone de montagne, importance de l'élevage bovin), la Bretagne (zone littorale, importance économique des trois filières d'élevage), et le Centre-Val de Loire (CVL, proche de Paris, zone céréalière, élevage en recul).

### 1.1. Echantillonnage des cas de projets et des individus

Les enquêtes ont eu lieu d'avril à juin 2015. L'identification des cas s'est appuyée sur l'avis d'experts de la région. Ils ont été sélectionnés dans les trois régions pour (i) leur lien avec un projet d'élevage (extension ou installation), (ii) l'implication d'acteurs locaux, et (iii) leur proximité temporelle pour que les acteurs aient encore une mémoire relativement précise du déroulement des faits. Afin de compléter les données issues de l'analyse du déroulement de projets porcins bretons (Grannec *et al.*, 2015), l'échantillonnage des projets porcins a été réalisé uniquement au sein des régions Auvergne et Centre Val De Loire. Le plus ancien conflit de l'enquête s'est déroulé entre 2002 et 2007. Les projets confrontés à une opposition ont été privilégiés car ils sont souvent révélateurs des déterminants des difficultés d'acceptation des projets au sein des territoires. Mais, dans chacune des régions, un ou deux cas de projets n'ayant pas déclenché d'opposition locale (malgré un contenu ou un contexte qui aurait pu en favoriser l'émergence) ont été étudiés pour identifier les facteurs ayant contribué à éviter ou à surmonter les tensions.

Une fois les cas de conflits déterminés, les individus à enquêter ont été choisis à l'aide de documents issus des enquêtes publiques et d'articles de la presse quotidienne régionale, puis à partir des informations reçues des premières personnes rencontrées, notamment les éleveurs et les maires. Nous avons enquêté des personnes satisfaisant les trois critères suivants. Tout d'abord, parce que ce travail aborde un sujet délicat, tant sur le plan émotionnel que relationnel, avant tout contact avec une autre personne, nous avons demandé à l'éleveur son accord. Nous avons ensuite choisi des interlocuteurs résidant localement et concentrant des informations sur les conflits allant au-delà de leur seule expérience personnelle, afin de saisir une vision plus globale de la situation. Enfin, pour chaque cas étudié, plusieurs acteurs locaux ont été rencontrés afin de confronter et de croiser différents points de vue sur la situation : l'objectif a été de rencontrer les éleveurs porteurs de projets (E), des défenseurs du projet (D), les opposants principaux au projet (O), et des personnes témoins (T), c'est-à-dire n'ayant pas pris position mais ayant tout de même une connaissance de la situation. L'objectif était de rencontrer trois à six personnes pour chaque conflit selon la complexité de la situation. Pour les cas sans conflit, seuls l'éleveur porteur et un témoin ont été sollicités.

Deux périodes d'enquêtes se sont succédé. La première a permis de rencontrer les individus pré-identifiés, en particulier l'éleveur et le maire, parfois certains opposants. Les informations provenant de ces premiers entretiens et des recherches préalables nous ont permis d'identifier des personnes complémentaires. La prise de recul entre les deux étapes d'enquêtes a également contribué à déterminer quels cas nécessitaient des entretiens supplémentaires.

### 1.2. Jeu de données obtenues

Le déroulement de 16 projets contrastés en termes de type de projet et de perception sociale (12 avec conflits et 4 sans, Tableau 1) a été analysé au travers de la réalisation de 63 entretiens qui ont permis de rencontrer 73 personnes.

A l'issue des entretiens, le positionnement de certains acteurs a parfois été requalifié. Par exemple, une personne *a priori* considérée comme opposant a été, *a posteriori*, qualifiée de témoin. Nous avons finalement considéré 30 défenseurs de projets (D) parmi lesquels 21 éleveurs-porteurs (E), 23 témoins (T) et 20 opposants (O) (Tableau 2). Les entretiens ont été retranscrits intégralement ou en partie, et des extraits sont repris dans cette synthèse pour illustrer les résultats présentés.

Les éléments relatifs au déroulement des projets et aux acteurs impliqués ont été relevés et classés dans une grille de lecture afin de croiser les récits. L'analyse a d'abord permis d'expliquer le déroulement de chacun des cas et d'identifier les déterminants de la survenue ou de l'évitement d'un conflit. La confrontation de ces analyses individuelles a ensuite permis une analyse plus large prenant en compte la diversité des territoires et des filières.

**Tableau 1 - Projets étudiés par région et par filière**

Région	Filière	Conflit	Création de site ou évolution de l'exploitation	Système de production	Type de projet ou sujet du conflit
Auvergne	bovine	non	évolution	Conventionnel en filière oméga 3	600 vaches allaitantes
		oui	création	Conventionnel	Centre d'engraissement collectif (1400 taurillons)
		oui	évolution	Conventionnel	Construction d'une stabulation (100 vaches)
	porcine	non	création	Conventionnel	Atelier naisseur engraisseur (100 truies)
		oui	évolution	Conventionnel	Atelier engraissement (plus 1000 places)
		oui	création	Label rouge fermier	Atelier d'engraissement (320 porcs par an)
Bretagne	bovine	oui	création	Conventionnel	Construction d'une fosse à lisier (120 vaches)
		oui	évolution	Conventionnel	Conflit foncier (éleveur 80 vaches)
		oui	évolution	Conventionnel	Conflit foncier (éleveur 280 vaches)
	avic.	oui	évolution	Conventionnel	Passage de 4800 à 8400 m <sup>2</sup> en volaille de chair
		non	évolution	Conventionnel	Passage de 5800 à 7200 m <sup>2</sup> en volaille de chair
		oui	évolution	Conventionnel	3000 m <sup>2</sup> en poulets de chair
Centre Val De	avic.	oui	évolution	Conventionnel	6000 poules pondeuses
		oui	évolution	Biologique	50 truies naisseur engraisseur
	porcine	oui	évolution	Biologique	Passage de 85 à 170 truies naisseur engraisseur
		oui	évolution	Filière oméga 3	Passage de 80 à 160 truies naisseur engraisseur
		non	évolution	Conventionnel	

En grisé : cas sans conflits

**Tableau 2 - Nombre d'individus par catégorie et par région**

	E	D	T	O	total
Auvergne	8	6	6	7	27
Bretagne	8	1	8	6	23
CVL	5	2	9	7	23
total	21	9	23	20	73

E éleveurs-porteurs de projet ; D, défenseurs ; T, témoins ; O, opposants

### 1.3. Trames d'entretien et traitement des données

Le recueil des données à analyser repose sur la conduite d'entretiens semi-directifs permettant, par des questions ouvertes, de saisir les catégories de pensée et d'action des personnes enquêtées (Kaufmann, 2011). Deux guides d'entretien ont été élaborés, l'un traitant de situations de conflits, et l'autre de non conflits, mais les thèmes abordés sont les mêmes pour tous les acteurs rencontrés : (i) le parcours de vie, (ii) la perception de l'agriculture et de l'élevage, (iii) le récit du projet et de son déroulement et (iv) la prise de recul par rapport à la situation en question.

## 2. RESULTATS - DISCUSSION : FACTEURS D'ÉVITEMENT OU DE SURVENUE DE CONFLITS

### 2.1. Le rôle du territoire

#### 2.1.1. Des territoires plus ou moins conflictogènes

L'analyse du déroulement de projets porcins en Bretagne (Grannec *et al.*, 2015) avait souligné que, au sein de cette région, les territoires davantage considérés comme des espaces de vie ou de loisirs que comme des zones de production agricole sont davantage susceptibles de favoriser l'émergence d'une opposition. Il en est de même pour ceux porteurs d'enjeux

environnementaux. *A contrario*, une densité élevée d'élevages tend à faciliter l'acceptation locale des projets.

Le présent travail indique que, dans les trois régions, les réticences liées à des enjeux environnementaux locaux sont plus spécifiques des projets porcins et avicoles. Elles s'appuient sur la perception, notamment via les médias, de la situation bretonne : « *La Bretagne, au niveau de la pollution, est à feu et à sang. C'est une catastrophe complète.* » (O à un projet porcin, région CVL). Les résultats confirment que, pour les trois filières, l'implantation de projets peut se heurter à des difficultés quand elle se fait à proximité de zones résidentielles ou sur des territoires où le développement d'autres activités économiques est privilégié. Trois conflits liés à des exploitations bovines illustrent ainsi la notion de conflits d'usage (Torre *et al.*, 2000) : deux reposent sur l'opposition entre l'éleveur et la municipalité pour l'orientation des activités économiques et l'usage du foncier ; le troisième, une création de site près d'un lotissement dans une zone périurbaine marquée par l'évolution de la population, est lié aux inquiétudes des riverains.

L'étude confirme aussi qu'une densité d'élevage élevée tend à prévenir la survenue d'un conflit. Les partisans des projets l'expliquent souvent par l'impact positif de la filière sur l'économie et l'emploi local : « *Chacun essaye de se battre à son niveau pour essayer de garder de la vie sur son territoire* » (D). Mais, les entretiens menés avec d'autres acteurs soulignent le rôle majeur d'un autre paramètre : la survenue d'un projet dans une zone de forte densité ne constitue pas un bouleversement du cadre de vie des tiers puisqu'ils sont déjà habitués à la présence des élevages. A l'inverse, l'implantation d'un élevage dans une zone de faible densité se heurte à une méconnaissance plus élevée de la réalité des pratiques agricoles liées aux élevages. Il génère donc beaucoup d'incertitudes et

d'inquiétudes qui peuvent être illustrées, par exemple, par la peur d'épandages quotidiens d'effluents.

### 2.1.2. L'image de la Bretagne

Le rôle anxiogène d'une faible densité d'élevages au sein d'un territoire se vérifie à l'échelle régionale toute entière. Ainsi, les projets avicoles et surtout porcins génèrent beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes en Auvergne et CVL, régions de moindre densité d'élevages pour ces deux filières. Et 18 personnes rencontrées, soit environ le tiers des interlocuteurs, font référence à l'image ou à leur perception de la situation bretonne pour expliquer les réactions d'oppositions aux projets porcins. Parmi ces 18 acteurs figurent des éleveurs qui déplorent en subir les conséquences « *C'est l'image du porc qu'on traîne, c'est la Bretagne qui nous a fait mal. Ils nous ont dit qu'ils avaient peur que ça fasse comme en Bretagne* ». Il s'agit aussi d'opposants craignant, au-delà du projet, le développement d'une filière porcine régionale : « *Les paysans [de l'une des zones d'études] en étaient à se dire 'les Bretons se cassent la figure, ça va faire du boulot pour nous'* » (O). Témoins et opposants font souvent référence à l'image générale que leur offrent les médias ou aux informations provenant d'associations de défense de l'environnement bretonnes : « *Il y a toujours ce ressenti de l'élevage porcine qui est négatif ; quand on parle à quelqu'un qui ne connaît pas ce milieu-là, qui est dans le sud de la France et qui n'est pas concerné par l'élevage porcine, ils disent tout le temps 'pauvres bretons'. On entend toujours parler des bretons, on se dit 'on les plaint'* ». Cette perception repose parfois sur l'expérience personnelle : « *Moi j'étais en Bretagne, je peux vous dire que les porcheries sentaient* ».

## 2.2. Type de projet et image des filières

### 2.2.1. Le porc symbole des inconvénients liés aux élevages

**En production porcine**, l'émergence d'une opposition rapide, y compris dans le cas de projets de dimension très modeste ou en production biologique, souligne le caractère anxiogène, pour les tiers, de cette filière. C'est ainsi que, hors Bretagne, deux projets porcins de petite taille, l'un de 50 truies naisseur-engraisseur en production biologique et l'autre de 320 porcs label rouge fermier, sont décrits par des opposants comme des « *élevages industriels* ». Pourtant, lors de projets conventionnels, ces modes d'élevage sont souvent présentés par les opposants comme des alternatives intéressantes à des projets d'élevage sur caillebotis : « *S'ils avaient fait un élevage sur paille, on aurait déjà été moins virulent* » (O). Mais dans les faits, de tels projets peuvent être confrontés à la survenue de conflits car, pour le grand public, la seule présence d'un élevage porcine est synonyme de nuisances (surtout olfactives) et de risque de dépréciation immobilière, qu'il s'agisse de production conventionnelle ou alternative. Elle est également associée aux risques environnementaux. Si les conditions d'élevage des animaux sont parfois décriées avec des termes très durs tels que « *camp de concentration* », la question du bien-être animal est plutôt évoquée en deuxième intention, ou par des militants plutôt que par des riverains.

**L'opposition aux projets avicoles** présente des similitudes avec la production porcine. Elle correspond à la contestation d'un modèle perçu comme industriel, relativement à l'organisation de sa production jugée trop intégrée et à la qualité des produits. Elle repose aussi sur la crainte des nuisances : « *Le cochon, ça pue. Un poulailler, c'est pareil ça sent l'ammoniac c'est incroyable* ». Néanmoins, plusieurs personnes jugent les nuisances olfactives des élevages avicoles plus faibles que celles

des élevages porcins, à l'image de ce témoin : « *Les poulets c'est bien. Mais des porcs, c'est vrai que ça dégaze, le lisier de porcs ! J'ai circulé un peu en Bretagne, t'as intérêt à avoir les vitres de la voiture fermées. Là il a une matière sèche pour ses excréments de poulets, si tu veux ça dégaze moins d'odeurs* ». Le témoin d'un autre projet avicole souligne qu'il aurait pu réagir différemment pour un projet porcine : « *Un truc qui m'aurait embêté c'est les cochons, c'est assez bruyant et ça pue. Il aurait fallu qu'ils soient encore plus loin, ou alors dans le sens contraire des vents pour que ça ne nous amène pas les nuisances, parce que c'est vrai, c'est très pénible. Mais bon, il s'est trouvé que c'était des poules, donc le problème ne s'est pas posé* ». Enfin, contrairement aux remarques émises lors de projets porcins, l'impact environnemental global (par exemple sur la qualité de l'eau, avec notamment la référence à la Bretagne) est peu évoqué. Les conditions de vie des animaux ne sont pas abordées.

**Les conflits liés aux exploitations bovines** correspondent peu à une remise en cause locale de projets d'élevage, des modes d'élevages ou de l'impact environnemental. Ils illustrent souvent des rivalités locales, internes au monde agricole ou pas, pour l'accès au foncier. Ils reposent parfois sur une remise en cause de l'agrandissement des exploitations bovines. Dans ce cas, le lien avec des controverses nationales favorise une médiatisation et une extension géographique de l'opposition sans que cela ne se traduise par une extension sociale locale. En définitive, seuls deux projets, dans des contextes périurbains, se sont heurtés à une opposition réellement locale : celle du maire, préférant privilégier l'essor d'autres activités économiques, ou celle de riverains inquiets de la création d'un site près de leur lotissement pour y construire une fosse à lisier. Pour ce dernier cas, le manque de connaissances agricoles des tiers et l'absence de relations avec l'éleveur n'ont pas permis d'établir la confiance et de dépasser les inquiétudes : « *Ce qui nous embêtait, c'était pour nos habitations et la revente surtout. Et pour la qualité de vie. Parce que nous on n'y connaît rien, et c'est vrai que les agriculteurs nous ont dit 'ne vous inquiétez pas, ça ne sent pas'. Mais voilà, nous on n'y connaît rien, donc qui croire ?* » (O).

### 2.2.2. Un impact faible du type de projet

L'extension géographique d'un conflit, en réaction à la contestation d'un modèle d'élevage sujet à controverses (par exemple un projet bovin de grande taille), ne se traduit pas forcément par une mobilisation de la population locale. Par ailleurs, le développement de systèmes alternatifs (sur paille, biologique..) souvent mis en avant par des associations nationales ne suffit pas à rassurer des riverains inquiets. Ces résultats confirment, comme lors de l'analyse de projets porcins bretons, que la perception sociale locale d'un projet est peu liée à sa nature, notamment sa taille ou son mode de production. C'est pourquoi, si des thèmes de controverses nationales peuvent être mobilisés dans le débat lors d'un conflit local, ils expliquent rarement la survenue des tensions initiales.

La caractéristique principale d'un projet susceptible d'influencer sa perception sociale locale est l'espèce animale concernée. Conformément aux conclusions de Delanoue et Roguet (2015), les filières porcines et avicoles cristallisent les tensions car elles sont largement et fortement associées à la crainte des nuisances et à leur impact négatif sur la qualité de vie des riverains et sur le développement d'activités résidentielles ou touristiques. Mais la présente étude précise que, au niveau local, ces craintes, ainsi que celle de la dégradation environnementale, sont exacerbées dans le cas de

la production porcine. La survenue de conflits locaux lors de projets bovins repose peu sur ce type de craintes. Néanmoins, l'agrandissement et la concentration des exploitations bovines ainsi que l'évolution de la population et de l'orientation de certaines zones agricoles peuvent conduire à une incompréhension et une contestation des projets. Or, si les projets bovins se sont jusqu'à présent pour la plupart réalisés hors enquête publique, cette situation est amenée à changer en raison de l'agrandissement des exploitations et des mutations des systèmes. En donnant aux riverains la possibilité d'exprimer leurs craintes ou leur mécontentement (Nicourt *et al.*, 2000), cela pourrait faciliter à l'avenir des mobilisations citoyennes lors de projets bovins.

### 2.3. Les attitudes individuelles

#### 2.3.1. Intervention de militants locaux

La présence de militants locaux peut jouer un rôle majeur lorsque, par conviction ou parce qu'ils sont sollicités, ils vont s'opposer au projet. Si l'étude de Grannec *et al.* (2015) avait souligné que ces opposants peuvent être contactés de manière souterraine par des agriculteurs, ces travaux indiquent que ces sollicitations officieuses proviennent aussi souvent d'élus locaux : « *La maire m'avait dit 'faites ce que vous pouvez, faites quelque chose, essayez parce que moi de toutes façons, je ne pourrai rien faire'* » (O). Souvent opposés au modèle d'élevage sur lequel repose le projet, ces militants vont généralement refuser la réalisation du projet plutôt que, comme le feraient par exemple des riverains, demander des aménagements pour en réduire les impacts. Leur implication antérieure contre d'autres projets les amène souvent à endosser le rôle de leader et la mobilisation de leur réseau joue alors un rôle déterminant dans l'extension sociale locale.

#### 2.3.2. Positionnement du maire

L'attitude du maire est souvent essentielle, selon qu'il se positionne pour ou contre le projet ou que, au contraire, il adopte une posture neutre afin de défendre les intérêts de l'ensemble des parties et de favoriser l'établissement d'un dialogue constructif. La volonté d'adopter une posture neutre et de jouer un rôle de médiateur a été observée dans deux cas de municipalités pourtant plutôt défavorables aux projets. Dans le premier, ne pouvant réglementairement le faire annuler, les élus cherchent à favoriser l'émergence d'une solution consensuelle par le choix d'un autre site. Le deuxième projet est porté par un éleveur bien inséré dans la commune et qui a veillé à engager un dialogue précoce avec le maire. Celui-ci souhaite alors favoriser la réalisation du projet tout en veillant au respect des intérêts des autres habitants. Il impose des modifications au porteur de projet et devient un relai d'informations pour les tiers. La posture adoptée par le maire est tributaire de ses convictions. Elle dépend aussi de son expérience antérieure de la gestion de projets et de conflits, dans le cadre professionnel ou dans celui du mandat, expérience qui lui confère une aptitude plus ou moins importante à gérer une situation de tensions. Elle est également impactée par les relations qu'il entretient avec l'éleveur, en amont ou au moment du projet.

#### 2.3.3. Attitude et capacité de l'éleveur à rassurer les tiers

Les caractéristiques des filières et des territoires, ainsi que le positionnement du maire et de militants locaux, contribuent donc à exacerber ou à limiter les inquiétudes des riverains. Plus ces dernières sont fortes, plus l'éleveur doit être à même d'y répondre pour rassurer les tiers, surmonter les tensions et éviter un conflit. Cette aptitude dépend de plusieurs paramètres.

Elle repose tout d'abord, en amont du projet, sur son image et son insertion locale, qui lui permettent de bénéficier, ou non, d'un capital confiance initial. Le manque d'intégration locale de l'éleveur semble être un déterminant majeur de la survenue d'une opposition puisqu'il a été observé dans sept des onze cas de tensions locales non surmontées tandis que, *a contrario*, les éleveurs ayant réussi à éviter un conflit, sont tous très bien insérés. Elle dépend aussi de sa capacité à anticiper et, en particulier, à initier un dialogue préalable avec les tiers. C'est le cas de tous les éleveurs rencontrés qui ont réussi à éviter ou à surmonter les tensions. A l'inverse, la survenue d'un conflit local est, pour tous les cas étudiés, associée à un manque d'anticipation de la part de l'éleveur.

L'information précoce des tiers favorise une meilleure compréhension du projet de leur part. L'échange permet aussi d'identifier leurs éventuelles sources d'incertitudes et d'inquiétudes de manière à pouvoir ensuite y apporter des réponses spécifiques et adaptées plutôt que des arguments généraux. Or, sans cet échange, les porteurs de projets s'appuient surtout sur quatre registres d'argumentation non spécifiques qui ne peuvent pas rassurer des riverains inquiets. Il s'agit tout d'abord (i) de la nécessité de réaliser le projet, notamment lorsqu'il s'agit d'une extension, pour pérenniser l'exploitation. Mais, pour le riverain, l'achat de sa maison constitue aussi souvent le projet de toute une vie qu'il ne veut pas voir réduit à néant, tant sur le plan de la valeur immobilière que sur celui de la qualité de vie. Ceci est d'ailleurs à mettre en lien avec l'argument (ii) de l'usage historique de la campagne comme zone de production agricole. Mais, pour les autres habitants, il s'agit désormais d'une zone d'habitation et d'un cadre de vie à préserver. Les éleveurs avancent aussi souvent l'argument (iii) de la conformité réglementaire du projet mais si celle-ci est effectivement indispensable et souvent très contraignante pour l'éleveur, elle ne suffit pas à apporter les réponses *ad hoc* à des questions telles que celles des nuisances et de la perte de valeur immobilière. Enfin (iv) la volonté et la fierté des éleveurs de contribuer à nourrir les hommes est souvent réfutée par des citoyens interpellés par les scandales sur l'agro-alimentaire et les controverses sur la qualité de l'alimentation.

En absence de dialogue avec l'éleveur, les riverains inquiets vont chercher d'autres voies de réassurance dans diverses sources d'information, rarement favorables aux projets : leurs propres réseaux, internet,... Ils vont aussi, si besoin, engager des démarches de publicisation, de mobilisation, d'actions juridiques... et vont ainsi *de facto* devenir des personnes ressources pour d'autres habitants. Ceux-ci vont alors se laisser convaincre par les arguments de ces opposants leaders initiaux conduisant ainsi à une extension sociale des tensions : « *Quand on a reçu à la maison des documents des gens qui étaient contre le projet, ça nous a fait peur* » (O). Avec la mise en œuvre d'actions concrètes et l'extension sociale des tensions, la situation se transforme alors en conflit.

### 2.4. Qualité des relations sociales locales

Au-delà de l'action de certains acteurs locaux, l'émergence d'une opposition lors d'un projet est souvent (sept cas sur douze) favorisée par l'existence de tensions antérieures. Il s'agit le plus souvent de tensions ayant impliqué directement l'éleveur ou sa famille : des rivalités individuelles (par exemple politiques), des conflits lors de projets antérieurs ou encore des concurrences pour du foncier. Ces conflits doivent alors s'envisager davantage comme une étape supplémentaire de

processus conflictuels anciens qu'il ne s'agit plus d'éviter mais de dépasser. L'opposition au projet peut parfois aussi s'inscrire dans une opposition plus large dépassant l'éleveur et son projet. Elle peut notamment être favorisée par un contexte de relations locales globalement tendues, parfois de manière ancienne. Cette situation est quelquefois imputée à la stabilité des relations sociales qui ne permet pas de dépasser les vieilles histoires. *A contrario*, elle peut aussi être liée à la déstabilisation de la population par l'arrivée de nouveaux résidents.

Bien que deux exemples soulignent que les conflits peuvent être dépassés ou évités dans un territoire marqué par l'arrivée de nouveaux habitants, celle-ci se traduit plus souvent (huit cas) par la survenue de tensions traduisant des perceptions différentes de l'usage du territoire rural. Les conflits peuvent alors être déclenchés par des populations inquiètes d'une dégradation de leur cadre de vie. Ou encore par la mairie lorsqu'elle souhaite privilégier d'autres activités, via par exemple la rédaction du plan local d'urbanisme ou en donnant des avis défavorables lors des enquêtes publiques.

L'évolution de la population pénalise parfois l'intégration de certains acteurs locaux : les éleveurs, marginalisés au sein de la population, ou les nouveaux habitants. Ces derniers peuvent subir mais aussi parfois choisir cette situation. Ce choix s'appuie sur leur perception négative de certains codes locaux : « *Je ne côtoie pas tellement les gens de la commune. J'aurais une tendance à être un peu sauvage parce que je me méfie beaucoup. Dans les villages, les gens ont tendance à causer beaucoup, surtout quand ils ne savent pas* » (O). Leur image négative peut aussi concerner la population rurale ou agricole : « *Ils sont quand même, je ne vais pas dire arriérés, ils ont quand même une conception de la société qui est très rurale et ils ont surtout l'habitude du pouvoir* » (O).

## CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Cette étude confirme l'importance des mécanismes sociaux locaux dans l'émergence des conflits autour des projets d'élevage, conformément aux résultats obtenus en Bretagne (Grannec *et al.*, 2015). Cela correspond en particulier à l'insertion sociale de l'éleveur et à sa capacité, en amont du projet, à établir un dialogue avec les tiers de manière à pouvoir évaluer, comprendre, prendre en compte et répondre à leurs inquiétudes. Les raisons de se méfier peuvent alors disparaître et la confiance peut se maintenir ou s'installer.

Mené dans trois régions, et à la lumière de la perception de projets dans d'autres filières, ce travail souligne que la production porcine incarne, plus que la production bovine ou avicole, les inconvénients associés aux productions animales. A ce titre, les projets liés génèrent plus d'inquiétudes pour les riverains. Ces craintes sont exacerbées au sein de territoires, voire de régions, où la densité d'élevages porcins est faible. Et, en Auvergne ou en région CVL, les opposants mais aussi les témoins citent souvent l'exemple de la filière porcine bretonne et de ses impacts pour justifier leurs inquiétudes. C'est pourquoi, en production porcine plus encore que dans d'autres filières, la capacité de l'éleveur à établir le dialogue et à apporter les réponses à même de rassurer des tiers inquiets joue un rôle essentiel. Le déroulement sans conflit de certains projets conventionnels porcins en Auvergne ou Centre Val de Loire ou, au contraire, la survenue de tensions lors de projets porcins alternatifs en Bretagne soulignent que les mécanismes sociaux peuvent jouer un rôle prépondérant, plus important que celui des caractéristiques du projet ou du territoire.

Cela nécessite de la part de l'éleveur une capacité à (i) anticiper, (ii) faire preuve d'écoute et enfin (iii) entendre des critiques sur le projet. Indépendamment des aptitudes propres à chaque éleveur, ces trois compétences peuvent être développées par une sensibilisation (notamment par les partenaires de l'éleveur lors de la construction du projet) ou une formation. Ces formations existent mais restent relativement peu suivies. En Pays de la Loire depuis 2002 et en Bretagne depuis 2010, elles sont organisées par le comité régional porcine et l'union des groupements de producteurs de viande et ont formé environ 200 éleveurs. Par ailleurs, elles sont souvent réalisées juste en amont du projet et de l'enquête publique : il serait intéressant qu'elles soient envisagées plus largement et indépendamment des projets, par exemple pour tous les jeunes agriculteurs au moment de leur installation. Cela permettrait une meilleure compréhension et intégration de l'importance des enjeux sociaux dans la réussite des projets, et plus largement, dans l'insertion locale des activités agricoles au sein des territoires.

## REMERCIEMENTS

Merci à l'ensemble des personnes ayant accepté de témoigner sur une expérience parfois encore sensible. Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet CASDAR ACCEPT et a ainsi bénéficié du soutien du Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Berdagué J.L., Bonneau, M., 2008. Mesure des nuisances olfactives associées à l'élevage porcine. INRA Prod. Anim., 21 (4), 361-366.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001. Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique. Le Seuil, La couleur des idées, Paris, 358 p.
- Delanoue E., Roguet C., 2015. Acceptabilité sociale de l'élevage en France : remises en cause et controverses sur l'élevage, regards croisés de différents acteurs de la société. INRA Prod. Anim., 28(1), 39-50.
- Grannec M.-L., Salinas M., Ramonet Y., Boudes P., Selmi A., 2015. Conflits locaux liés aux élevages porcins en Bretagne. Regards croisés de différents acteurs du territoire en vue de favoriser une meilleure concertation locale. Journées Rech. Porcine, 47, 209-214.
- Kaufman J.-C., 2011. L'enquête et ses méthodes : l'entretien compréhensif. 3<sup>ème</sup> édition. Armand Colin. 128 p.
- Mathieu N., 1998. La notion de rural et les rapports ville/campagne en France : les années quatre-vingt-dix. Economie rurale, n° 247, 11-20.
- Nicourt C., Girault J.-M., Bourliaud J., 2000. Les odeurs d'élevages : textes, conflits et négociations locales. Economie rurale, n°260, p. 79-89.
- Torre A., Aznar O., Bonion M., Caron A., Chia E., Galman M., Guérin M., Jeanneneaux Ph., Kirat Th., Lefranc Ch., Melot R., Paoli J.C., Salazar M.I., Thion P., 2006. Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains : le cas de six zones géographiques françaises. Revue d'Économie Régionale et Urbaine, 3, 415-453.